



Demande d'arrêt temporaire de circulation

En vue de l'obtention d'un arrêté temporaire de police de circulation préalable à la mise en place d'une signalisation spécifique

Comment effectuer votre demande ?

En mairie	Hôtel Administratif – Bâtiment Triangle Direction de l'Espace Public – Service Organisation de l'Espace Public
Depuis Internet	Sur le site Vivre à Niort – Rubrique « Mes démarches »
Pour tout renseignement	Service Organisation du Domaine Public de la Direction de l'Espace Public ☎ 05 49 78 75 49 (travaux tiers) - ☎ 05 49 78 77 29 (travaux publics)

Dans quelle situation puis-je demander un arrêté temporaire de circulation ?	Pour combien de temps ?
J'ai besoin de stationner le temps nécessaire à un déménagement ou à une livraison dans une rue étroite et avec un véhicule de type poids lourds	Durée de déménagement ou d'emménagement ou encore de livraison
J'ai besoin d'effectuer des travaux sur la voirie avec emprise au sol	Horaires et durée du chantier
J'ai besoin de poser un engin de chantier de type engin de levage sur la voirie avec une incidence sur la circulation des véhicules et/ou des piétons	Horaires et durée du chantier
J'ai besoin de neutraliser des places de stationnement ou de stationner un ou des véhicules sur des places ou emplacement de stationnement	Selon le besoin en jour ou ½ journée

Documents à joindre à la demande

Les demandes ne seront prises en compte qu'après réception de toutes les pièces

En cas de gêne à la circulation

Plan de déviation en cas de fermeture d'une ou de plusieurs voies de circulation

Schéma de signalisation pour tout obstacle à la circulation

En cas d'intervention pour travaux par périodes fractionnées

Planning prévisionnel des travaux

Quand et comment effectuer la demande ?	Quelles mesures s'appliquent ?
Faire la demande au minimum 5 jours ouvrés avant la date du début du besoin en complétant et transmettant le formulaire de demande d'arrêt temporaire de circulation en précisant l'utilisation faite du domaine public et les moyens de protections de la circulation proposées	L'arrêt temporaire de circulation est pris pour la mise en place de mesures de police provisoires afin de permettre l'exécution de travaux ou le déroulement d'un déménagement sur la voie publique dans des conditions acceptables de sécurité.
Quelles obligations en matière de signalisation ? Le rôle de la signalisation temporaire est d'avertir, de guider et d'inviter les usagers à modifier leur comportement face à une situation inhabituelle. Il est donc primordial qu'elle soit correctement implantée pour que les usagers la respectent.	Les sections de voiries concernées doivent être identifiées de façon précise ainsi que l'aspect technique (l'intensité du trafic, la perturbation engendrée, les paramètres locaux tels que les transports scolaires, le maintien du service d'enlèvement des ordures ménagères,...), la mise en place d'une déviation (longueur de l'itinéraire de déviation, sécurité liée à la modification des flux,...).
Quelles règles particulières sont à respecter en matière de cheminement des piétons La prise en compte des piétons, notamment lors de chantiers, doit d'une part garantir leur sécurité, notamment vis-à-vis des dangers liés aux travaux et à la circulation et d'autre part assurer la continuité de la chaîne du déplacement et maintenir son accessibilité.	Quelles obligations en matière de droit de voirie ? Si l'autorisation vous est accordée, vous aurez peut-être à acquitter d'une redevance pour occupation du domaine public. Pour toute précision, se référer à la grille des tarifs applicables sur le site de la ville



Cadre réservé à l'administration

Date :

N° de la demande :

Renseignements concernant le demandeur :

Nom/Prénom du demandeur (si particulier) : _____	Adresse : _____
Ou	Code postal : _____ Ville : _____
Nom de la société : _____	☎ : _____) : _____
N° de SIRET : _____	e-mail : _____

Localisation et durée :

Pour le compte de			
Adresse des travaux			
Nature des travaux			
Période des travaux	Du _____	au _____	Horaires De _____ h à _____ h et de _____ h à _____ h

La demande :

Demande initiale Prolongation N° d'autorisation initiale _____

Les mesures de circulation et de stationnement

Interdiction de stationnement : <input type="checkbox"/> sur toute la voie <input type="checkbox"/> selon l'avancement du chantier et sur _____ mètres par jour <input type="checkbox"/> au droit du n° _____ sur _____ mètres <input type="checkbox"/> face au n° _____ sur _____ mètres
Circulation alternée : <input type="checkbox"/> par panneaux B15/C18 <input type="checkbox"/> manuel piquets K10 <input type="checkbox"/> par feux tricolores KR11 sur _____ mètres
Interdiction de circulation sauf véhicules de secours et riverains : <input type="checkbox"/> sur toute la voie <input type="checkbox"/> sur la section comprise entre en partie entre _____ et _____

Mise en place de la signalisation :

par l'entreprise effectuant les travaux <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
par une autre entreprise <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Dénomination _____ Téléphone portable _____

Je soussigné, atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation, certifie exacts les renseignements qui y sont contenus et m'engage à respecter les prescriptions de l'autorisation qui me sera éventuellement délivrée et à régler les redevances d'occupation du domaine public correspondantes.

A _____, le

Signature précédée des nom et prénom du signataire